

**Bernard BREYTON**

Donne un **AVIS FAVORABLE** au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Seyne les Alpes, soumise à l'Enquête Publique, assorti des **trois recommandations suivantes** :

1) Pour le projet de création d'une UTN avec l'identification de deux STECAL :

- Pérenniser l'action engagée lors de la réunion du 11 juin avec les représentants du milieu agricole, en instituant un comité de suivi, afin de favoriser la meilleure gestion et cohabitation possible entre les activités du pastoralisme et du tourisme.

- Installer à proximité du refuge des panneaux d'information pour les randonneurs appelant leur attention sur le danger à traverser les troupeaux, et réaliser des sentiers balisés pour éviter la déambulation des promeneurs dans les pâturages.

2) Pour la mise en œuvre des projets sur les ER notamment sur la place d'armes et ses abords : favoriser les solutions qui incluront des aspects environnementaux (plantations arborées, fleurissement...) respectant la Charte des Villages et Cités de Caractère, et limitant tant que faire se peut la minéralité des équipements envisagés, notamment en évitant la création de nouveaux parkings en entrée de ville sur l'ER n°18, où seul un aménagement d'intérêt public majeur devrait être envisagé en concertation avec les habitants et les riverains.

Fait à Digne les Bains le 12 juillet 2019

  
**Bernard BREYTON**